



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 50

Texte de la question

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

M. le président. La parole est à M. Ary Chalus, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Ary Chalus. Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée à la réussite éducative.

Sur nos territoires, dans nos circonscriptions, nous voyons chaque année, madame la ministre déléguée, de très nombreux jeunes qui sortent du système scolaire sans aucune qualification. Ces jeunes voient tracée devant eux, pour leur vie future, la seule voie de l'échec.

Comment notre République peut-elle laisser 150 000 jeunes de côté tous les ans ? Comment cela se fait-il ?

L'école, pilier de la République, ne réduit plus les inégalités. Au contraire, dans un grand nombre de cas, elle les accentue. L'orientation est le plus souvent subie, non choisie, et elle conduit au décrochage scolaire, notamment dans les filières professionnelles. De même, les représentations sociales dévalorisent parfois certaines filières professionnalisantes, dont on se détourne trop vite, alors qu'elles peuvent offrir de véritables débouchés professionnels.

Enfin, on a parfois le sentiment d'un certain cloisonnement entre l'école et les autres acteurs de l'éducation des enfants que sont les familles, les associations et les collectivités territoriales. Or ce cloisonnement ne peut être qu'un obstacle à la réussite de tous les élèves.

Madame la ministre déléguée, votre nomination et l'intitulé même de votre ministère, qui est créé pour la première fois, donnent beaucoup d'espoir aux familles et à de nombreux jeunes. Dès lors, pouvez-vous nous éclairer sur votre action et nous expliquer en quoi elle sera partie intégrante de la refondation de l'école engagée par Vincent Peillon ? L'outre-mer attend beaucoup de vous, madame la ministre déléguée. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la réussite éducative.

Mme George Pau-Langevin, *ministre déléguée chargée de la réussite éducative*. Je vous remercie, monsieur le député, de me poser cette question car, comme vous le signalez à juste titre, effectivement, notre école ne parvient pas à assurer la réussite de tous ses élèves. La période récente a été particulièrement dramatique.

(*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Vous l'avez dit, 120 000 jeunes quittent le système éducatif sans diplôme chaque année. Les inégalités s'accroissent, notamment dans les territoires délaissés de la République, qu'ils soient urbains ou périurbains. Les enquêtes internationales récentes sont très sévères pour nos résultats.

Cette situation pèse de manière dramatique sur l'avenir professionnel des jeunes concernés et angoisse leurs familles, notamment dans des départements comme le vôtre. Cependant, depuis que nous avons commencé, avec Vincent Peillon, cette concertation sur la refondation de l'école, nous voyons que notre système comporte aussi de nombreuses richesses et que de nombreuses initiatives sont prises. Nous devons tout faire pour qu'il fonctionne mieux - l'école joue un rôle central pour certains apprentissages essentiels pour les jeunes -, au besoin en recourant à des pédagogies différenciées. Divers dispositifs ont été mis en place récemment, qu'il nous faut évaluer ; ils concernent notamment l'éducation prioritaire.

La notion de réussite éducative va cependant bien au-delà. Elle concerne l'enfant dans sa globalité. Je constate, à l'occasion de mes déplacements, que de nombreuses initiatives sont prises sur le terrain par les enseignants, les parents d'élèves, les associations et les élus ensemble.

Mon action sera donc interministérielle. Je travaillerai avec le ministre de la ville sur la place de l'éducation dans les zones sensibles, avec la ministre déléguée Marie-Arlette Carlotti sur le handicap et avec la ministre de la famille. Comme vous le voyez, c'est un travail formidable que nous devons valoriser avec les élus et les collectivités. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Ary Chalus](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 50

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Réussite éducative

Ministère attributaire : Réussite éducative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 juillet 2012](#)